

Chère Consoeur, Cher Confrère,

L'année 2023 est marquée par une baisse significative de nos marges qui met en péril les officines ainsi que le maillage territorial.

En 2023, 25 officines ont fermé chaque mois. C'est le maillage, pilier hautement fondamental dans notre monopole pharmaceutique, qui est attaqué.

La FSPF a su initier et réaliser avec les étudiants une journée de mobilisation le 21 novembre. Grâce à cette action, la FSPF a réussi à alerter sur les difficultés économiques que nous vivons et a réussi à faire entendre au gouvernement la nécessité de prendre en compte les tendances économiques défavorables subies par le réseau. En réponse à notre alerte, Aurelien Rousseau, ministre de la santé, a écrit une lettre de cadrage donnant les lignes directrices à la CNAM pour les négociations économiques qui se sont ouvertes le 19 décembre. La FSPF voit dans ces lignes directrices une ouverture du dialogue, succès de notre journée d'action du 21 novembre.

La FSPF sera exigeante tout au long de ces négociations et sera particulièrement vigilante sur les propositions de la CNAM sur les pénuries de médicaments, sur la dispensation à l'unité et sur le maintien des officines de proximité en milieu rural.

Dans le cadre de ces négociations, la demande de la FSPF est claire : le secteur aura besoin d'un milliard d'euros de revalorisation pour faire face au retour de la situation ante covid et à l'inflation.

La FSPF demande notamment, pour compenser ces effets :

- *une revalorisation des honoraires :*
 - *de la dispensation des médicaments permettant un recentrage de la rémunération sur le cœur du métier du pharmacien,*
 - *de réalisation des TROD et de la prescription de vaccins, la rémunération proposée par l'Assurance maladie ne correspondant pas au travail réel des professionnels*
- *la création d'un nouvel honoraire pour :*
 - *le renouvellement des prescriptions de trois mois ou plus arrivées au terme de leur validité,*
 - *la dispensation de certains médicaments dans le cadre de protocoles,*
 - *les interventions du pharmacien sur l'ordonnance qui ne sont toujours pas valorisées.*

Un tel recentrage sur les missions de dispensation permettrait de répondre, au moins partiellement, aux difficultés spécifiques des petites officines qui sont souvent des pharmacies rurales.

LA CONVENTION NE NOUS DONNE PAS LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR RÉALISER LES TRANSFORMATIONS DE NOTRE MÉTIER.

ADHEREZ POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE NOUS BATTRE POUR REVALORISER NOS ÉCONOMIES AVEC LA CNAM EN 2024.

ADHEREZ POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE MENER LES NOMBREUX COMBATS CONTRE LES ATTAQUES INCESSANTES DE LA PROFESSION

**Donnez-nous les moyens de vous défendre !
Donnez-vous les moyens pour être informés !
Adhérez !**

Bien confraternellement,
Valérie Fleury & David THIERRY - Présidents FSPF 38 -
Et l'ensemble des membres du bureau